



**Editorial – Des cigales et des fourmis**

On n'avance bien que l'épée dans les reins... surtout lorsqu'on ne sait pas très bien ce qu'il faut faire ni si l'on est décidé à le faire.

N'en a-t-il pas toujours été ainsi dans l'histoire de la construction européenne ? Elle est née de la volonté de survie d'un continent dévasté par la guerre civile et menacé par de grands appétits. Les circonstances ont changé, mais pas l'objectif : la préservation d'un espace de paix et de relative prospérité, l'affirmation d'une culture, de valeurs communes, d'un modèle de société et, si possible, d'une certaine influence sur la scène du monde.

De la crise et de l'Europe, que dire qui ne l'ait été mille fois ? On voit bien que c'est, pour l'Union, une chance à saisir sous peine de dépérissement et, si l'on est optimiste, on peut voir dans les récentes initiatives du couple franco-allemand une raison d'espérer qu'elle saura la saisir.

Une heureuse surprise : les plus habituellement "eurosceptiques" de nos politiques et de nos décideurs renchérisent désormais sur le caractère fédéral des mesures à prendre ("dette fédérale", "budget fédéral", "gouvernance fédérale").

La recherche d'une plus grande **solidarité entre les peuples des Etats membres** devant les *dettes souveraines* ne peut aller sans l'acceptation d'une ferme discipline budgétaire. L'émission d'**obligations européennes** (les *eurobonds*) conduirait à une mutualisation dangereuse des risques si elle reposait sur la dilution des responsabilités des Etats membres. On trouverait difficilement assez de fourmis pour assumer indéfiniment l'insouciance des cigales. Les *eurobonds* pourraient par contre être utiles si leur émission était un instrument au service d'une gouvernance budgétaire et d'une convergence économique.

La **discipline budgétaire** ne peut prendre la forme d'un Ministère européen des Finances imposant ses "arbitrages" aux gouvernements et aux parlements nationaux. Un grand progrès serait, par contre, de convaincre les Etats membres d'accepter un processus de coordination se déroulant au cours d'un "**semestre européen**" d'évaluation en commun des projets de budget avant leur examen par les parlements nationaux. Ceux-ci garderaient le droit au dernier mot pour le vote du budget (selon leurs règles constitutionnelles respectives), mais le feraient en toute connaissance de l'*euro-compatibilité* du budget qu'ils adopteraient. Ce serait un pas considérable dans l'intégration politique européenne puisque le vote du budget est une prérogative historique des parlements dans nos démocraties représentatives.

*Jean Vergès, Président du Mouvement européen-Provence*

**2011, Année européenne du Volontariat et du Bénévolat**



Année européenne du volontariat 2011

Depuis 1983, l'Union européenne choisit, chaque année, un thème d'action, afin de sensibiliser le citoyen européen et d'attirer l'attention des gouvernements des Etats membres sur une question et de faire ainsi évoluer les mentalités et les comportements.

Cette année 2011, « **Le Volontariat et le Bénévolat** » a été choisi comme thème de l'Année européenne. C'est ainsi une reconnaissance du Bénévolat et du Volontariat comme un formidable outil d'éducation et d'émancipation de nos concitoyens.

Les activités bénévoles dans l'Union européenne représentent environ 23% des Européens de plus de 15 ans, soit environ 94 millions d'adultes, avec des taux variant suivant les pays provenant de différences de définition et de mesure du volontariat dans chaque pays (de plus de 40% aux Pays-Bas à moins de 10% en Grèce). Il est quand même à noter une tendance générale à l'augmentation du nombre de bénévoles et d'organisations bénévoles actifs dans l'U.E. au cours des 10 dernières années. En ce qui concerne l'équilibre entre hommes et femmes bénévoles dans l'U.E., on constate une légère prédominance des hommes, ce qui peut s'expliquer par la prédominance du sport qui représente 34% des activités bénévoles. Le poids économique du Volontariat représente de 0.5% à plus de 3% du PIB dans certains pays de l'Union ; seuls trois pays sont à moins de 0.1% : Grèce, Slovaquie et Pologne.

**Directeur de Publication** : Jean Vergès, Président du *Mouvement européen-Provence*

**Rédacteur en Chef** : Daniel Suzan (*MEP-Provence*)

**Contact email** : [lesnouvelles.mep@free.fr](mailto:lesnouvelles.mep@free.fr)

**Ont participé à ce numéro** :

Marie-Brigitte Autrand, Annie Giraud-Héraud, François Giraud-Héraud, Antoine Mateudi, Claude Reynoird, Jean Vergès

*[Si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre, merci de le signaler par email](#)*

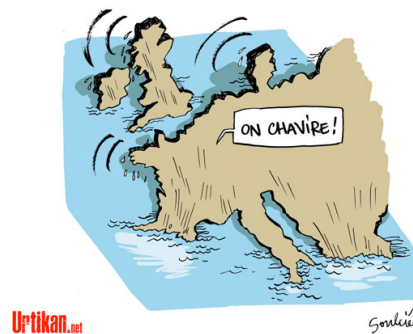
Sans être déterminant dans l'économie européenne, il s'avère que le Bénévolat n'est pas une quantité négligeable, qu'il représente une des pierres angulaires de notre démocratie et qu'il contribue largement à la formation des citoyens européens que le Traité de Lisbonne entend désormais mieux associer aux décisions de l'Union.

*Antoine Mateudi, Secrétaire général du ME-Provence*

### **Crise de la dette souveraine, crise de l'euro, crise de la gouvernance économique...**

Dans la partie de bras de fer qu'ils ont engagée contre la zone euro, les marchés financiers mènent le jeu.

Sommets exceptionnels, accords « historiques », plans de rigueurs, déclarations réitérées du couple franco-allemand sur la solidarité indéfectible des européens, rien ne parvient à rétablir la confiance des investisseurs qui attendent des mesures radicales, et le scénario noir d'une dérive inexorable de la situation se déroule sous nos yeux. Face à l'impatience des marchés, les divergences internes sur la meilleure façon de mettre en œuvre des décisions prises au sommet dans l'urgence et les délais nécessaires pour les faire adopter par des parlements plus ou moins réticents ajoutent à la confusion. Le tempo de décisions à 17 ou à 27 n'est pas celui des marchés qui, à leur façon, rappellent aux autorités politiques de l'Union qu'une zone à monnaie unique n'est pas viable en l'absence de gouvernement économique, et qui enferment toujours plus l'Europe dans la double contrainte du désendettement à marche forcée et de la croissance.



Soulcié – Publié le 4 aout 2011 dans Urtikan.net

Les commentateurs n'évoquent plus maintenant que deux issues : un éclatement de la zone euro, cataclysme aux conséquences économiques et politiques imprévisibles, ou une mutualisation des dettes des Etats membres de la zone, sous une forme ou sous une autre, impliquant de nouveaux transferts de souveraineté à l'Union, notamment en matière de gestion budgétaire. Autrement dit, imposant d'inscrire dans les traités le fédéralisme économique dont le Traité de Maastricht s'était affranchi.

La raison voudrait que cette solution l'emporte, malgré les résistances qu'elle suscite à tous niveaux. Mais malheureusement, dans cette hypothèse, ce qui, en d'autres circonstances, aurait été perçu comme une avancée positive de la construction européenne vers « *une union toujours plus étroite des peuples de l'Europe* », laissera le goût amer d'un consentement obtenu sous la contrainte. Il est douteux que l'adhésion des citoyens européens à leurs institutions en sorte renforcée.

*François Giraud-Héraud, ME-Provence*

### **L'Europe et le développement durable**

Il est certain depuis le rapport Brundtland (1987) que le développement durable résulte de la combinaison optimisée entre la croissance économique, des relations sociales harmonieuses et la préservation de l'environnement. Pourquoi la question de l'interface entre ce concept globalisant et l'action de l'Union européenne est-il pertinent ? D'abord parce que l'Europe depuis qu'elle est devenue le centre du monde au XVIème siècle a pratiqué le contraire dans son développement, sur le modèle capitaliste : grandes variations des rythmes de croissance (crises), révolutions sociales, pollutions en tous genres, esclavage, colonisation, guerres... Aussi parce que, dans la période historique présente, l'Europe, assagie, a pris l'initiative dans cette optique lors des grandes conférences mondiales (de Kyoto à Copenhague), alors que les autres grands « blocs » y sont soit indifférents, soit hostiles.

Le développement durable est incontournable dans le contexte de la globalisation (mondialisation). En effet, les différences de croissance entre grands blocs, l'augmentation des tensions sociales internes (Chine) et inter-blocs (délocalisation du travail), l'accroissement des atteintes à l'environnement à résonance mondiale (Bhopal, Fukushima, Danube) démontrent la nécessité de l'approche en termes de développement durable. Or, l'Amérique du Nord n'est pas encore prête à renoncer à son modèle de croissance, les BRICS veulent poursuivre leur croissance très rapide et commencent à enregistrer des difficultés sociales et environnementales, et les pays en voie de développement ont pour priorité vitale de croître, sans plus.

La réponse européenne est donc la seule crédible à l'échelle mondiale et ceci d'autant plus que notre continent, presque entièrement couvert par l'U.E., est petit, peuplé, riche, encore assez largement dominant tant

idéologiquement que matériellement. L'U.E., modèle intégré, peut apporter une vision et des pratiques novatrices dans le champ du développement durable. Les réponses que l'Europe peut et doit fournir en matière de développement durable portent sur les trois items du concept.

En matière de croissance d'abord, il convient que l'U.E. mette tout en œuvre pour retrouver un rythme (environ 3% par an) en dessous duquel tout est illusoire. Avec un capital productif à peu près stable et une tendance historique à la diminution du travail mis en œuvre, tout repose sur l'innovation, pour simplifier (objectif de Lisbonne : 3% du PIB). Il convient également que l'UE continue à jouer un rôle de leader dans la lutte contre la financiarisation à outrance de l'économie, en privilégiant l'économie dite « réelle ».

En matière sociale, ensuite, l'U.E. doit continuer à unifier ses politiques privilégiant l'éducation (4 à 5% du PIB), l'équilibre des régimes de protection sociale, le maintien des services d'intérêt général (SIG ou "services publics" en France) et le respect des contre-pouvoirs (syndicats de travailleurs). La lutte contre la progression du chômage en dépend.

En matière environnementale, enfin, la puissance de l'Europe doit conduire à ce qu'elle essaie d'imposer au reste du monde les normes nécessaires. La directive Reach, dans la chimie, en est un bon exemple ; les normes nucléaires également. En matière de transport (aérien, maritime, fluvial, routier) l'enjeu est majeur : si l'Europe ne convainc pas les autres « blocs », l'absence de normes prévaudra.

Le challenge est difficile, surtout dans le contexte de crise économique durable qui renforce les égoïsmes nationaux, y compris au sein de l'U.E. L'enjeu est primordial pour les « *locataires de la terre* » (Saint-Exupéry) que nous sommes, et le contrôle démocratique par un Parlement européen renforcé doit conforter l'approche du développement durable.

*Claude Reynoard, Vice-Président du ME-Provence*

### De nouveaux députés européens transnationaux : un autre pas vers la supranationalité

Au fil des modifications apportées au traité de l'U.E., le *Parlement européen* a sans cesse acquis de nouvelles compétences et renforcé ses pouvoirs. Depuis l'Acte de 1976 instituant le suffrage universel direct, le système électoral a également évolué vers une convergence des systèmes électoraux adoptés par les Etats membres pour la désignation des députés européens : adoption de la représentation proportionnelle, interdiction du double mandat, création officielle de partis politiques au niveau européen... Malgré ces avancées vers un fonctionnement plus démocratique, les citoyens européens ne se sont toujours pas approprié le Parlement Européen en tant qu'instrument de leur représentation au sein de l'UE et le taux de participation aux élections ne cesse de diminuer, de 63% en 1979 à 43% en 2009.

Parmi les idées et propositions qui se succèdent pour faire évoluer un système électoral propre à intéresser les citoyens européens et à augmenter leur participation aux scrutins, a émergé un projet de création d'**une nouvelle circonscription à dimension transnationale**. Cette circonscription européenne unique introduirait 25 députés supplémentaires élus sur des listes plurinationales présentées par les partis politiques représentés au *Parlement européen*. Cette proposition est au centre du Rapport élaboré par Andrew Duff, eurodéputé britannique (*Alliance of Liberals and Democrats for Europe – ALDE*) et adopté en commission parlementaire le 19 avril 2011. <[http://www.notre-europe.eu/uploads/tx\\_publication/PolicyPaper\\_42.pdf](http://www.notre-europe.eu/uploads/tx_publication/PolicyPaper_42.pdf)>

Les arguments mis en avant insistent sur la légitimité et la dimension européenne du Parlement. Cette réforme renforcerait avant tout les partis politiques européens composés, rappelons-le, par regroupement des partis politiques nationaux auxquels appartiennent les eurodéputés: pour chaque parti, composition d'une liste de 25 candidats ressortissant d'au moins un tiers des Etats, campagne au niveau européen, plus de visibilité pour les idées force et positionnements sur l'intérêt commun de l'Union, souvent occulté durant les campagnes par la défense d'intérêts plus particuliers... Chaque électeur pourrait exprimer une voix pour la liste paneuropéenne en plus de son vote pour la liste nationale ou régionale. Défendue par les courants fédéralistes, cette proposition renforce le niveau de représentation supranationale. Connus dans chacun des Etats membres, les députés transnationaux auraient de fait une dimension européenne favorable à l'émergence de futurs dirigeants de l'Union.

Il est toutefois légitime de s'interroger sur l'effet que cette procédure pourrait avoir sur la participation des citoyens aux élections européennes : peu nombreux à se mobiliser pour élire des candidats souvent mal connus mais ayant une proximité territoriale et faisant campagne sur des sujets qui les concernent directement, les électeurs seront-ils plus motivés pour désigner des députés de nationalités diverses et défendant un intérêt de l'UE souvent mal appréhendé ? Un défi pour les leaders politiques, mais aussi pour les membres de la société

civile impliqués dans la construction européenne qui devront multiplier les actions pédagogiques. Cette mesure verra-t-elle le jour ? La réforme électorale, prévue pour entrer en vigueur lors des élections de 2014, aurait dû être soumise au Parlement en juillet 2011. Un vote favorable n'étant pas assuré, le texte a été retiré de l'ordre du jour et sera réexaminé en commission.

Marie-Brigitte Autrand, ME-Provence

## Femmes d'Europe – Le Danemark : une femme, première Ministre !

Au Danemark, après dix années de gouvernement libéral-conservateur, la gauche vient de remporter la majorité absolue aux élections législatives. La presse a certes inscrit ce succès « *dans le vaste mouvement d'alternance à l'échelle européenne* » (*Le Monde.fr*, 16 sept.2011). Mais ce qui a frappé la plupart des commentateurs, c'est la personnalité de celle qui dirige le parti social-démocrate et qui a conduit au succès le *Bloc Rouge* qu'elle a constitué avec ses alliés de gauche. Le 3 octobre 2011, 96 ans après l'obtention du droit de vote pour les danoises, **Helle Thorning-Schmidt** vient d'entrer dans l'histoire danoise comme la première femme à diriger un gouvernement du royaume.



Tous les commentateurs évoquent son mari, le fils de Neil Kinnock, ancien chef du parti travailliste britannique, et leurs deux filles. Beaucoup ironisent sur son goût du luxe qui lui a valu le sobriquet de *Gucci Helle* et son allure de grande bourgeoise, si atypiques dans un parti qui se réclame de la classe ouvrière. À ces aspects hors sujet, on voit bien qu'il s'agit d'une femme politique et non d'un homme politique...

Mais la plupart soulignent aussi le caractère exceptionnel de cette élection. Les trois principaux partis du *Bloc Rouge* sont conduits par des femmes (*Sociaux-démocrates*, *Parti Social Libéral* et *Alliance Rouge-Verte*). Quant au très influent *Dansk Folkeparti* (parti du peuple danois) farouchement opposé à toute immigration, il est aussi dirigé par une femme, Pia Kjaersgaard, qui s'est révélée une alliée coriace pour le gouvernement de droite de Lars Løkke Rasmussen

Le Danemark est une monarchie avec à sa tête une femme, la reine Margrethe. Avec quatre de ses partis politiques parmi les plus importants dirigés par une femme et une femme Premier Ministre (Première Ministre ?), ce pays est en passe de devenir le pays européen le plus féminisé au niveau de ses leaders politiques. De quoi faire rêver les femmes, qu'elles soient ou non des femmes politiques, dans la plupart des autres pays européens !

Annie Giraud-Héraud, ME-France, Commission Égalité des Genres

### Brève Don pour "donc"

Une proposition de Jean-Luc Godard pour résoudre la crise grecque (*The Guardian* du 12 juillet 2011) : « *Les Grecs nous ont donné la logique. C'est Aristote qui créa le fameux "donc". Nous leur en sommes (donc) redevables. Si, chaque fois que nous disons "donc", nous payons 10 Euros à la Grèce, la crise sera résolue dans la journée.* »

Cette généreuse proposition n'est pas sans quelque fondement historique. C'est à son apport à la civilisation européenne plus qu'à la qualité de sa gestion économique que la Grèce dut son adhésion à la Communauté européenne...

Heureuse époque peu regardante sur la sincérité des comptes publics !

Jean Vergès

## Agenda

### ★ Université d'automne du ME-F 2011 – Dijon, 21-23 octobre 2011

Thème « **La solidarité : un moteur pour l'Union européenne ?** »

<http://www.mouvement-europeen.eu/?p=2660#more-2660>

### ★ Forum Citoyen à Marseille sur les relations euro-méditerranéennes, 10 octobre, 14h30-17h

Organisé par le Bureau d'information du Parlement européen à Marseille au Palais de La Bourse

[http://sudest.europarl.fr/view/fr/Nos\\_activites/ForumMarseille.html](http://sudest.europarl.fr/view/fr/Nos_activites/ForumMarseille.html)

## Contacts utiles

Mouvement européen-France <http://www.mouvement-europeen.eu/>

Mouvement européen-Provence <http://mouvementeuropeenprovence.free.fr/www/>

Maison de la vie associative – Le Ligourès – Place Romée de Villeneuve – 13090 – Aix-en-Provence

Parlement européen – Bureau d'information pour le Sud-est [http://sudest.europarl.fr/view/fr/agenda\\_org.html](http://sudest.europarl.fr/view/fr/agenda_org.html)

Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille [http://ec.europa.eu/france/marseille/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/france/marseille/index_fr.htm)